

REVUE ECONOMIE & SOCIETE

E- ISSN: 2820-6991
P- ISSN: 2820-7211



REVUE SCIENTIFIQUE À COMITÉ DE LECTURE CONSACRÉE AUX ÉTUDES DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA GESTION ET DES SCIENCES SOCIALES

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.14765784>

VOL 3, N° 4 OCTOBRE/ DECEMBRE 2024

GESTION COOPERATIVE MULTILATERALE DE LA POPULATION MONDIALE DANS LE CADRE DU SYSTEME ONUSIEN : LE MULTILATERALISME EN ACTION NEOMALTHUSIENNE

Khalid Nya



REVUE

ECONOMIE & SOCIETE

E- ISSN: 2820-6991

P- ISSN: 2820-7211



REVUE SCIENTIFIQUE À COMITÉ DE LECTURE CONSACRÉE AUX ÉTUDES DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA GESTION ET DES SCIENCES SOCIALES

**LA GESTION COOPERATIVE
MULTILATERALE DE LA POPULATION
MONDIALE DANS LE CADRE DU SYSTEME
ONUSIEN :
LE MULTILATERALISME EN ACTION
NEOMALTHUSIENNE**

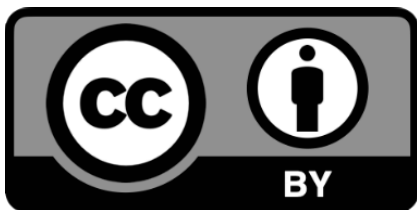
**THE MULTILATERAL COOPERATIVE
MANAGEMENT OF THE WORLD'S
POPULATION WITHIN THE FRAMEWORK
OF THE UN SYSTEM:
MULTILATERALISM IN NEO-
MALTHUSIAN ACTION**

Khalid Nya

Enseignant chercheur en Droit public et sciences politiques

*Institut Supérieur des Professions Infirmières et des Techniques de Santé
de Rabat - Ministère de la Santé et de la Protection Sociale - Maroc.*

*Laboratoire de Droit public et sciences politiques à la Faculté des
Sciences juridiques, Economiques et Sociales–Agdal- université
Mohammed V, Rabat, Maroc*



Citation:

Nya, K. (2024). LA GESTION COOPERATIVE MULTILATERALE DE LA POPULATION MONDIALE DANS LE CADRE DU SYSTEME ONUSIEN : LE MULTILATERALISME EN ACTION NEOMALTHUSIENNE. REVUE ECONOMIE ET SOCIETE, 3(4), 07-21. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14765784>



REVUE
ECONOMIE ET SOCIETE

P-ISSN: 2820-7211

E-ISSN: 2820-6991

DEPOT LEGAL: 2022PE0021

Site web : <https://journals.sms-institute.com/>
Email: contact@sms-institute.com
Tel: +212(0)700.838.222

LA GESTION COOPERATIVE MULTILATERALE DE LA POPULATION MONDIALE DANS LE CADRE DU SYSTEME ONUSIEN :

LE MULTILATERALISME EN ACTION NEOMALTHUSIENNE



RESUME :

La théorie malthusienne, malgré son origine ancienne, conserve une pertinence contemporaine à travers le néomalthusianisme, devenu un système de croyances influençant les politiques multilatérales onusiennes. Cet article explore comment ces idées structurent les actions internationales liées à la gestion démographique, notamment par la planification familiale. À travers une analyse des initiatives des Nations Unies et de leurs agences (OMS, UNFPA, UNICEF), il examine les dimensions normatives et opérationnelles de ces politiques, tout en mettant en lumière les principes idéologiques qui les sous-tendent. Les résultats révèlent que, sous couvert de droits reproductifs et d'autonomisation des femmes, les programmes adoptent une logique néomalthusienne, particulièrement dans les pays du Sud.

Khalid Nya

*Enseignant chercheur en Droit public
et sciences politiques*

*Institut Supérieur des Professions
Infirmières et des Techniques de Santé
de Rabat - Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale - Maroc.*



REVUE ECONOMIE & SOCIETE
VOL 3, N° 4 OCTOBRE / DECEMBRE 2024

Mots clés : théorie malthusienne, effet de théorie, système onusien, action publique internationale, planification familiale.

THE MULTILATERAL COOPERATIVE MANAGEMENT OF THE WORLD'S POPULATION WITHIN THE FRAMEWORK OF THE UN SYSTEM:

MULTILATERALISM IN NEO-MALTHUSIAN ACTION

ABSTRACT

The Malthusian theory, despite its ancient origins, retains contemporary relevance through neo-Malthusianism, which has evolved into a belief system influencing United Nations multilateral policies. This article explores how these ideas shape international actions related to demographic management, particularly through family planning initiatives. By analyzing the initiatives of the United Nations and its agencies (WHO, UNFPA, UNICEF), it examines the normative and operational dimensions of these policies while highlighting the ideological principles underlying them. The findings reveal that, under the guise of reproductive rights and women's empowerment, these programs adopt a neo-Malthusian logic, especially in developing countries.

Keywords: *Malthusian theory, theoretical effect, UN system, international public action, Family planning.*

INTRODUCTION

En moins d'un siècle, la population mondiale a triplé, atteignant 8 milliards d'habitants en 2022. Cette croissance spectaculaire, impulsée par des avancées médicales majeures, une amélioration globale des conditions de vie, une urbanisation accélérée et des transformations profondes dans les taux de fécondité, reflète les progrès accomplis par l'humanité. Depuis la création de l'ONU en 1945, l'évolution démographique,

passant de 2,6 milliards à 8 milliards¹, illustre à la fois les réussites collectives et les défis colossaux qui se profilent. Cette dynamique, à la fois source d'espoir et d'interrogations, invite à repenser notre avenir sur une planète en constante

¹ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. World Population Prospects 2022: Summary of Results. United Nations, 2022, www.un.org/development/desa/pd/content/world-population-prospects-2022. (Consulté le 10/08/2024)

Khalid Nya

*Lecturer in Public Law and Political
Science*

Higher Institute of Nursing Professions
and Health Techniques, Rabat -
Ministry of Health and Social
Protection - Morocco.



mutation. Cependant, malgré cette croissance rapide, le rythme s'est ralenti une fois le seuil des 8 milliards franchi, nécessitant environ 15 ans pour atteindre 9 milliards d'ici 2037, comparé aux 12 ans pour passer de 7 à 8 milliards.²

Plusieurs initiatives et programmes sont mis en œuvre dans le cadre du système onusien, en rapport avec la régulation de la démographie, par une diversité d'acteurs. Cette hétérogénéité d'acteurs nécessite une exploration approfondie au prisme des approches analytiques de l'action publique, afin d'en déceler le référentiel qui structure les choix de ces acteurs et d'appréhender les dynamiques variées et interconnectées qui influencent leurs décisions. Ce multilatéralisme en action vise à aborder les questions démographiques à l'échelle mondiale, notamment en promouvant des politiques et des programmes visant à réguler et à soutenir la croissance démographique de manière durable³. En effet, chercher à comprendre les rouages complexes de ces actions multilatérales dans le cadre du système Onusien, à travers le prisme de la sociologie de l'action publique, permettra de mieux appréhender les dynamiques sous-jacentes et les impacts de ces initiatives sur la régulation de la population mondiale dans un contexte multilatéral.

La régulation de la démographie se situe à l'intersection de plusieurs acteurs, chacun appartenant à différents régimes internationaux⁴. L'interdépendance

fonctionnelle des acteurs qui composent le système onusien⁵ rend l'analyse de l'action publique internationale, en tant que forme de gestion coopérative, particulièrement complexe. Toutefois, à travers l'exploration des différentes actions disparates, il est possible de mettre en exergue le système de valeurs commun aux acteurs, en examinant leurs motifs et comment ils justifient leurs actions.

Dans le cadre du système des Nations Unies, les politiques multilatérales peuvent être définies comme l'ensemble des actions des Organisations Intergouvernementales (OIG) ou tout simplement le multilatéralisme en action, mettant en lumière la collaboration entre plusieurs acteurs étatiques pour atteindre des objectifs communs. Ces politiques s'inscrivent dans un cadre de négociation et de coopération internationale, où les OIG agissent en tant qu'entités facilitatrices dans la gestion coopérative multilatérale des interdépendances interétatiques. La définition la plus aboutie du multilatéralisme en action a été déclinée par Charlotte Halpern qui a plutôt préféré utiliser l'action publique internationale entendue comme l'ensemble des formes de régulation de l'action collective observées à l'échelle internationale et résultant de l'activité d'une pluralité d'acteurs, publics et privés, agissant conjointement dans des interdépendances multiples à différentes échelles⁶.

² Nations Unies. "Journée des 8 milliards." Nations Unies, 2022, www.un.org/fr/dayof8billion. (Consulté le 10/08/2024)

³ UNFPA. "UNFPA & les Objectifs de Développement Durable." UNFPA, 2024, www.unfpa.org/fr/sdg.

⁴ La régulation de la démographie implique plusieurs acteurs clés, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation pour

l'alimentation et l'agriculture (FAO), et la Banque mondiale. De plus, diverses ONG internationales et des institutions régionales comme l'Union européenne et l'Union africaine contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques efficaces en matière de régulation démographique et de planification familiale.

⁵ Elmandjra, Mahdi. *The United Nations System: An Analysis*. Faber and Faber, 1973, pp. 228-229.

⁶ Halpern Charlotte, « Politiques Publiques Internationales » Dans Dario Battistella (Dir.), *Relations Internationales*, Paris, Ellipses, 2013, P. 367



Le système de valeurs qui conditionne et structure le référentiel des décisions prises par les acteurs du système des Nations unies, en particulier dans le cadre de la gestion coopérative de la population mondiale, semble davantage imprégné d'une pensée économiciste que d'une idéologie au sens marxiste. Cette approche, profondément influencée par une vision utilitariste et malthusienne de l'économie, a laissé une empreinte durable sur l'histoire des idées économiques. Elle se caractérise par une attention particulière portée à la rareté des ressources, aux enjeux démographiques et aux mécanismes de régulation des marchés, parfois au détriment d'une perspective plus sociale ou intégrée. Ainsi, les orientations stratégiques de l'ONU reflètent souvent cette logique – dont ce travail cherche à vérifier l'existence –, où les priorités économiques et les défis du développement durable, notamment dans la gestion des populations, sont abordés à travers un prisme économiciste, hérité en partie des réflexions de Malthus.

Dans cette perspective, la théorie ne se contente pas d'expliquer : elle joue un rôle actif dans la compréhension et la transformation des structures sociales. L'effet de théorie révèle des dimensions souvent invisibles, comme les logiques intellectuelles qui sous-tendent le champ politique. Il illustre comment les constructions savantes, telles que la théorie économique, en analysant et décrivant le monde, façonnent la perception qu'en ont les acteurs et orientent leurs actions. Pour Bourdieu, cette dynamique montre que la théorie ne se limite pas à décrire la réalité : elle modèle notre compréhension du monde et influence profondément notre manière d'interagir avec lui.⁷ Cette influence est si significative que la théorie agit comme un moteur pour transformer la réalité qu'elle prétend décrire. En disposant

⁷ Pierre Bourdieu. *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Éditions du Seuil, 1994.

d'une théorie sociologique, on parvient à saisir des dynamiques et des structures qui demeureraient autrement insaisissables, et donc inaccessibles à l'action publique.

Notre problématique interroge les implications des principes néomalthusiens, issus de la théorie de la population malthusienne, sur les politiques multilatérales de planification familiale au sein du système des Nations Unies, ainsi que leurs manifestations concrètes dans les initiatives onusiennes orientées vers les pays du Sud.

En justifiant leurs actions par des arguments qui peuvent être acceptés par un plus grand nombre, les acteurs établissent un cadre dans lequel leurs choix politiques sont perçus comme légitimes. Ainsi, la montée en généralité non seulement éclaire les logiques argumentatives qui sous-tendent les choix des acteurs, mais elle permet également de comprendre comment ces choix s'articulent autour d'un référentiel partagé, essentiel pour l'action collective.

Dans le schéma d'explorer la place de la théorie malthusienne dans la configuration du référentiel qui structure l'action publique multilatérale spécifique à la démographie mondiale, nous allons mettre en exergue la place qu'occupe les prescriptions malthusiennes et néomalthusiennes dans les différents programmes et initiatives relevant du système des Nations Unies afin de révéler la place de la théorie de la population malthusienne, malgré son ancienneté, dans le système de croyances qui structure les actions des acteurs de ce système. Cette quête sera conduite à travers l'exercice d'une montée en généralité⁸, ce qui nous permettra de passer d'un état fragmentaire des actions dispersées vers la mise en exergue des principes généraux suprêmes

⁸ Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. *De la justification : les économies de la grandeur*. Gallimard, 1991, p. 227.



utilisés par les acteurs dans la justification de leurs actions⁹ afin de dévoiler cette entreprise de connaissance de la population mondiale par les acteurs qui ont la responsabilité d'assurer l'homéostasie de ce système.

I. de la théorie malthusienne de la population au projet néomalthusien

Bien que Malthus ait soutenu, à travers sa théorie de la population, l'idée d'une limitation volontaire des naissances, il n'a pas plaidé en faveur de l'adoption généralisée de la contraception. Cette position peut être attribuée, d'une part, à l'absence de techniques contraceptives avancées à son époque, et d'autre part, à ses croyances religieuses. Néanmoins, ses idées ont constitué la base d'un mouvement néomalthusien qui a cherché à encourager l'utilisation de la contraception en Occident.

1) La restriction malthusienne volontaire des naissances

Au fil de l'histoire des idées économiques, la question de la politique démographique a engendré des débats significatifs, illustrés par les perspectives divergentes de penseurs tels que Karl Marx et Thomas Malthus. Dans son ouvrage *Essai sur le principe de population* (1798), Malthus avance que la croissance démographique peut dépasser la capacité de production alimentaire, entraînant ainsi des pénuries et des crises sociales. Cette théorie a eu un impact notable sur les politiques sociales de son époque, notamment à travers la réforme des Poor Laws¹⁰ en Angleterre,

⁹ Claisse Frédéric, Jacquemain Marc, « Chapitre 6. Sociologie de la critique : la compétence à la justification », dans *Épistémologie de la sociologie*. Claisse Frédéric, Jacquemain Marc, De Boeck Supérieur, 2008, pp.121-141.

¹⁰ Huzel, James P. "Malthus, the Poor Law, and Population in Early Nineteenth-Century England." *Economic History Review*, vol. 22, no. 3, 1976, pp. 430-452.

qui a été influencée par le rapport d'enquête de 1834¹¹. Ce rapport a conduit à l'adoption du New Poor Law¹², une législation qui a modifié le système d'assistance sociale en réduisant les secours paroissiaux et en imposant des conditions plus strictes pour l'accès à l'aide. L'examen de ces débats et de leurs conséquences historiques permet de comprendre comment les théories démographiques ont façonné les politiques publiques et continuent d'influencer les approches contemporaines en matière de gestion de la population et de développement social.

En revanche, Karl Marx a vivement critiqué la théorie de la population de Malthus, l'accusant de servir les intérêts de l'aristocratie foncière et des classes dominantes. Selon Marx, Malthus utilisait la théorie de la population pour légitimer le manque de soutien aux démunis, ignorant les véritables racines de la pauvreté ancrées dans des structures économiques et sociales inégalitaires. Marx a même accusé Malthus de plagiat, l'accusant d'emprunter ses idées à d'autres penseurs tels que James Stewart, Benjamin Franklin, Wallace et Townsend¹³. Cette divergence essentielle quant à la compréhension des causes de la pauvreté et des inégalités souligne la complexité et l'importance du débat entourant la politique de la population. Toutefois les idées de Malthus concernant les mesures de la relance économique lui

¹¹ Fraser, Derek, ed. *The New Poor Law in the Nineteenth Century*. Macmillan, 1976.

¹² Royal Commission, 1834, Report from his Majesty's Commissioners for Inquiring into the Administration and Practical Operation of the Poor Laws, London, B. Fellowes.

¹³ Marx K., 1947, *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Costes, traduit par J. Molitor (publié en anglais sous le titre : *Théories of Surplus Value*) : tome iv : Ricardo ; tome v : Ricardo suite et fin ; tome vi : De Ricardo aux économistes vulgaires.



donnent la qualité d'un précurseur de la politique économique keynésienne¹⁴.

Thomas Malthus avance que la population humaine croît de manière exponentielle, dépassant ainsi, inéluctablement, les capacités de production alimentaire qui augmentent de façon linéaire. Cette disparité engendre, ipso facto, des pressions sur les ressources et des conditions de vie précaires pour une grande partie de la population. Pour remédier à cette situation, Malthus a proposé la restriction volontaire des naissances comme solution potentielle. Il a souligné l'importance pour les individus et les sociétés de contrôler leur taux de natalité afin d'harmoniser la croissance démographique avec les ressources disponibles. Selon lui, l'adoption de politiques favorisant la limitation des naissances pourrait contribuer à prévenir la famine, la pauvreté et d'autres conséquences néfastes associées à une population en croissance incontrôlée.

Alors que Malthus mettait en avant le risque de surpopulation et ses effets délétères sur les ressources et la société, Selon Say, il est préférable de faire des économies plutôt que d'avoir des enfants, soulignant ainsi l'importance de faire preuve de prudence financière¹⁵. L'approche de Say met en avant l'idée que la prospérité et la stabilité économique peuvent être favorisées par une gestion prudente des ressources et une allocation judicieuse des fonds, plutôt que par une croissance démographique incontrôlée. En somme, c'est une approche economiciste axée sur la prudence et la gestion efficiente des ressources, tandis que les théories de Malthus mettaient en garde contre les

dangers d'une croissance démographique excessive et de ses répercussions sur la société et les ressources disponibles.

Dans un autre registre écologiste mettant en garde contre l'usage de la surpopulation comme un prétexte pour justifier l'inefficacité dans la gestion des ressources. Pierre Rabhi, agriculteur et philosophe écologiste français, une célébrité médiatique dans la sphère des intellectuels français, critique les concepts de Malthus en affirmant qu'il est erroné de faire porter le blâme de problèmes tels que la pauvreté et la famine sur la croissance démographique. Selon Rabhi, la véritable problématique réside dans la répartition équitable et la préservation des ressources, plutôt que dans la simple limitation de la population¹⁶. Il insiste sur le fait que des milliards d'êtres humains sont actuellement plongés dans la misère, non pas en raison de leur nombre, mais à cause d'un système économique et social inégalitaire qui encourage le gaspillage et l'exploitation des ressources.

Les spécialistes en démographie ont également remis en question les idées de Malthus comme Ester Boserup¹⁷ qui a défendu l'idée selon laquelle la croissance démographique n'entraîne pas inévitablement la famine et la pauvreté, au contraire la pression démographique incite les sociétés à innover et à améliorer leurs pratiques agricoles. Elle a affirmé que l'accroissement de la population ne peut que stimuler le développement de nouvelles technologies et de méthodes agricoles novatrices, augmentant ainsi la productivité et répondant aux besoins alimentaires. Cette vision optimiste

¹⁴ Marie Henry, Gérard. « Chapitre 3 - Thomas Robert Malthus, précurseur de Keynes », , *Histoire de la pensée économique*. sous la direction de Marie Henry Gérard. Armand Colin, 2009, pp. 60-72.

¹⁵ Fréry, Jean-Baptiste. « Jean-Baptiste Say et la question de la population », *Cahiers d'économie Politique*, vol. 66, no. 1, 2014, pp. 69-94.

¹⁶ Rabhi, Pierre. *Vers la sobriété heureuse*. Éditions de l'Aube, 2010 ; Robin, Paul. *La régénération humaine*. Éditions de la Ligue de la Régénération humaine, 1896

¹⁷ Boserup, Ester. *The Conditions of Agricultural Growth: The Economics of Agrarian Change under Population Pressure*. Aldine Publishing Company, 1965.



s'oppose à la perspective pessimiste de Malthus, mettant en lumière que l'adaptabilité humaine et l'innovation peuvent surmonter les contraintes des ressources disponibles.

2. Le projet néomalthusien : la transformation de la théorie malthusienne en un programme politique

Le mouvement néo-malthusien, initié par des figures telles que Malthus et Paul Robin, promeut l'utilisation de contraceptifs pour contrôler les naissances. Lancé en Angleterre dès 1822, il se développe dans les années 1870 au sein de la *Malthusian League* dirigée par les frères George et Charles Drysdale¹⁸. Cette tendance s'étend aux Pays-Bas et à la France, où Paul Robin, particulièrement influent dans les cercles libertaires, est reconnu comme le père du néo-malthusianisme français¹⁹. Ils soutiennent que la régulation des naissances pourrait avoir un impact significatif sur la société en diminuant le nombre de travailleurs disponibles et en augmentant les salaires, ce qui favoriserait l'émancipation des classes ouvrières et améliorerait la condition des femmes grâce à un choix de maternité éclairé. Cela représente l'une des premières expressions du malthusianisme, non seulement dans un contexte scientifique, mais également à travers un projet politique soutenu par des initiatives privées en Europe occidentale.

¹⁸ Hecht Jacqueline. Ledbetter Rosanna — *A History of the Malthusian league*. In: *Population*, 37^e année, n°1, 1982. p. 198 ; D'Arcy, F. "The Malthusian League and the Resistance to Birth Control Propaganda in Late Victorian Britain." *Population Studies*, vol. 31, no. 3, 1977, pp. 429–48. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/2173367>. Accessed 26 Aug. 2024.

¹⁹ Lux, André. « Les ligues néo-malthusiennes françaises de 1896 à 1939 : idéologie de droite sous un manteau ouvrieriste. » *Cahiers québécois de démographie*, volume 27, numéro 2, automne 1998, p. 199–219.

Ce projet porté par des initiatives privées, s'inspirant des théories de Malthus sur la population, orienté vers le contrôle de la croissance démographique pour éviter les crises de ressources considère la Terre comme un système fini avec des ressources limitées, nécessitant un équilibre entre consommation et régénération. Pour faire face à cette problématique, ils soutiennent l'instauration de politiques de régulation des naissances, englobant l'accès à la contraception ainsi qu'à l'éducation sexuelle, dans le but de diminuer le taux de natalité et de garantir une gestion durable des ressources.

C'est un système de croyance également influencé par des enjeux sociaux et politiques, notamment la lutte pour les droits des femmes et l'égalité des sexes pour permettre aux femmes de n'être mères qu'à leur gré. Des mouvements comme la Ligue de la Régénération humaine, fondée à la fin du XIX^e siècle, militent pour la diffusion des moyens contraceptifs et l'émancipation des femmes de leur rôle traditionnel de génitrices. Cependant, ces idées sont critiquées pour leur vision simpliste des problèmes complexes, notamment en blâmant les populations pauvres pour leur prolifération et en négligeant les véritables causes des inégalités sociales. Il est souligné qu'une approche plus nuancée, prenant en compte les dynamiques économiques, sociales et environnementales, est nécessaire dans l'élaboration des politiques démographiques.

Les néo-malthusiens, souvent méprisés par les marxistes qui demeuraient fidèles à la lutte sociale sur le plan strictement économique et politique, ont connu leurs plus grands succès parmi les anarchistes, en particulier auprès des individualistes pressés de s'émanciper. Alors que Kropotkine, Grave ou Reclus refusaient d'adhérer, Sébastien Faure s'est converti en 1903, suivi par la majorité des anarcho-



syndicalistes avec Yvetot en 1904²⁰, les Bourses du travail ouvrant désormais grand leurs portes aux conférences sur le problème de la limitation des naissances²¹.

Bien que le néo-malthusianisme ait émergé à la fin du 19^{ème} siècle en promouvant la contraception, il convient de souligner que cette pratique n'a véritablement pris son essor qu'avec l'introduction des nouvelles techniques biomédicales après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et n'a pas été mis en œuvre au sein des pays colonisés²². Dans un premier temps, des financements considérables ont été alloués à la recherche visant à concevoir des contraceptifs modernes, optimisés pour leur efficacité et minimisant les effets secondaires, afin de répondre aux besoins des couples. Cette recherche a engendré une série d'innovations technologiques, incluant la pilule contraceptive (1960), les stérilets (1958, 1962, 1968), divers spermicides, les contraceptifs hormonaux injectables (1969), les implants (1983), la pilule abortive (1988), la pilule du lendemain (1999) et la stérilisation non chirurgicale (2002), entre autres.

À cette période, plusieurs organisations majeures ont été créées pour favoriser la diffusion de la contraception et analyser ses impacts. Parmi celles-ci, on peut citer le Population Council (1952), la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF, 1952), le Pathfinder Fund (1957), ainsi que les initiatives spécifiques

²⁰ Le Naour, Jean-Yves, et Catherine Valenti. « 2. Les néo-malthusiens et le droit à l'avortement », *Histoire de l'avortement. XIX^e-XX^e siècle*, sous la direction de Le Naour Jean-Yves, Valenti Catherine. Le Seuil, 2003, pp. 37-77.

²¹ Ronsin, Francis. « Chapitre XVI. La classe ouvrière et le néo-malthusianisme », *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France (XIX^e-XX^e siècles)*, sous la direction de Ronsin Francis. Aubier, 1980, pp. 163-189.

²² Garenne M. Planning familial et fécondité en Afrique : Évolutions de 1950 à 2010, in Ferdi WP n°194

des grandes fondations américaines telles que Ford, Rockefeller, Hewlett-Packard, et du gouvernement des États-Unis (USAID). Sur le plan international, les Nations Unies ont fondé en 1967 une agence dédiée aux questions démographiques : le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (UNFPA), souvent désigné par son acronyme anglais. D'autres agences onusiennes, telles que l'UNICEF, la Banque mondiale et l'OMS, ont également joué un rôle dans ce mouvement de diverses manières.

II. Le multilatéralisme en action Néomalthusienne

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une entité spécialisée dédiée à l'amélioration de la santé à l'échelle mondiale y compris la santé génésique. De son côté, l'Organisation des Nations Unies (ONU), depuis sa fondation, a instauré plusieurs initiatives visant à étendre l'accès à la contraception, perçue comme un élément essentiel pour maîtriser la croissance démographique mondiale, notamment dans les pays en développement.

1. L'ONU comme leadership de la politique internationale de la population

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle clé dans la coordination des initiatives mondiales en matière de population. Elle est chargée de superviser l'élaboration de politiques et de programmes visant à relever les défis démographiques. Bien qu'elle ne soutienne pas explicitement la limitation des naissances, l'ONU défend les droits reproductifs et l'accès aux soins de santé, ce qui peut, de façon indirecte, contribuer à la réduction des taux de natalité. En outre, l'ONU ne se limite pas à la coordination des actions des États membres ; elle élabore également, dans le cadre de ses compétences opérationnelles, une diversité de programmes d'action qui mobilisent différents instruments et



ressources, en particulier en ce qui concerne les questions liées à la population.

Dès sa création, l'Organisation des Nations Unies a, par le biais du Conseil économique et social, lancé l'établissement de la Commission de la population et du développement (CPD). Fondée en 1946, cette commission est essentielle pour l'analyse et la promotion de l'intégration des problématiques démographiques dans les stratégies de développement. Elle exerce un rôle actif dans la réflexion et l'action sur les questions de population et de développement au sein du système des Nations Unies²³.

En 1954, la première Conférence mondiale sur la population s'est tenue à Rome, visant principalement à partager des données scientifiques relatives aux variables démographiques et à leurs impacts, tout en mettant un accent particulier sur les pays en développement et la formation de professionnels²⁴. La deuxième Conférence, qui s'est déroulée à Belgrade en 1965²⁵, a concentré ses efforts sur l'étude de la fécondité dans le contexte de la planification du développement, coïncidant avec le lancement de programmes démographiques soutenus par L'agence américaine pour le développement international. En 1974, la troisième Conférence à Bucarest a abouti à un Plan d'action mondial, soulignant l'interconnexion entre les variables démographiques et le développement, avec un objectif principal axé sur le développement social, économique et

culturel²⁶. La conférence de Mexico en 1984 a révisé ces accords, élargissant le Plan d'action pour inclure les droits de l'homme, la santé, l'emploi et l'éducation²⁷.

La cinquième Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), reconnue comme la plus importante, a eu lieu au Caire en 1994. Cet événement a abouti à l'adoption d'un nouveau Programme d'action, prévu pour une durée de 20 ans, qui met l'accent sur les besoins individuels ainsi que sur les droits humains²⁸. Ce programme a constitué une avancée majeure dans la reconnaissance des interrelations entre population et développement. Il a mis l'accent sur la satisfaction des besoins spécifiques des femmes et des hommes, tout en intégrant des éléments issus de précédents sommets internationaux. Dès lors, La CPD a vu son mandat s'élargir à partir de cette conférence pour inclure le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement²⁹. La Commission se réunit chaque année pour examiner les tendances démographiques, fournir des conseils aux pays en développement et évaluer l'impact des politiques de population sur le développement socio-économique. Par ce biais, elle identifie les facteurs de succès et d'échec, offrant ainsi des recommandations pour renforcer les politiques de population au niveau national et international.

En outre, la CPD met en lumière l'interconnexion entre la croissance

²³ Résolution 3 (III) du 3 octobre 1946 du Conseil économique et social

²⁴ Comptes rendus du congrès mondial de la population, 1954 Rome, 31 août -10 septembre 1954 Communications: Volume V (Séances 20, 22, 24 et 26)

²⁵ Proceedings of the World Population Conference, Belgrade, 30 August-10 September 1965. selected papers and summaries, projections, measurement of population trends

²⁶ Rapport E/CONF.60/19 ; Résolution E/RES/1835(LVI)

²⁷ RAPPORT. DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION, 1984 Mexico, 6-14 août 1984 ; E/CONF.76/19

²⁸ Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement Le Caire, 5-13 septembre 1994 ; A/CONF.171/13/Rev.1

²⁹ Dans sa résolution 49/128 du 19 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé que la Commission serait rebaptisée Commission de la population et du développement.



démographique et les objectifs de développement durable. En consultant des experts et en réunissant des représentants des États membres, la Commission contribue à sensibiliser à l'importance d'une gestion proactive des dynamiques de population. Elle souligne que le bien-être des populations, notamment à travers l'éducation et la santé reproductive, est fondamental pour un développement durable. À travers ses travaux, la CPD vise à encourager une stratégie globale qui ne se limite pas seulement à la croissance économique, mais qui englobe également l'amélioration des conditions de vie et de l'autonomisation des individus, particulièrement des femmes, pour bâtir un avenir plus équitable et durable.

Cette approche holiste vise à favoriser un développement durable qui respecte les droits fondamentaux de l'homme, en plaçant l'individu au centre des stratégies de population et de développement. En 1999 et 2014, deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies ont été organisées pour évaluer la mise en œuvre de ce Programme d'action. La CIPD+25, qui s'est tenue à Nairobi en 2019, avait pour objectif de mobiliser des engagements politiques et financiers afin de répondre aux besoins en matière de planification familiale, de réduire les décès maternels évitables et de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. C'est à travers ce processus évolutif que le développement et la restriction des naissances sont devenus deux faces de la même médaille.

Le Fonds des Nations Unies pour la population³⁰, fondé en 1967, joue un rôle

³⁰ Le Fonds est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies est composé de 36 États membres des Nations Unies, sur des sujets d'ordre administratif, financier et programmatique, et reçoit des directives politiques générales du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Le Conseil d'administration est composé de 36 membres :

crucial dans le secteur de la santé sexuelle et reproductive, avec pour ambition de créer un environnement où chaque grossesse est souhaitée et chaque accouchement se déroule en toute sécurité. Ses initiatives s'inscrivent dans une perspective néomalthusienne, mettant l'accent sur la planification familiale par le biais de l'accès à la contraception, afin de favoriser l'autonomie des femmes, de diminuer la mortalité maternelle et de combattre la violence fondée sur le genre. L'organisation vise à offrir des services de santé reproductive dans plus de 150 pays, en se concentrant sur des aspects variés tels que l'amélioration de la santé maternelle, l'accès aux méthodes contraceptives modernes, la formation des professionnels de santé et la prévention de la violence liée au genre.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), bien qu'initialement créé pour assurer le bien-être des enfants, joue un rôle crucial dans la promotion de la santé reproductive en soutenant la planification familiale. Avec divers programmes et initiatives menés en collaboration avec des partenaires tels que l'UNFPA, l'UNICEF s'investit activement dans la santé génésique ce qui atteste une interdépendance fonctionnel des acteurs du système Onusien au domaine de la population. En partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF a mis en place un programme spécifique visant à renforcer l'autonomisation des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et reproductive. Ce programme inclut des recherches sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) afin d'améliorer l'accès des adolescentes et des jeunes femmes aux

huit d'Afrique, sept d'Asie-Pacifique, quatre d'Europe de l'Est, cinq d'Amérique latine et des Caraïbes, et 12 de l'Europe occidentale et autres pays développés.



services de santé, en particulier en ce qui concerne le VIH et la santé maternelle³¹.

Un autre aspect fondamental de l'engagement de l'UNICEF, en collaboration avec l'UNFPA, est la lutte contre le mariage des enfants à l'échelle mondiale. Ce programme a pour objectif de garantir que les adolescentes puissent vivre une enfance sans mariage précoce, en leur offrant des opportunités éducatives et des informations sur la santé sexuelle³². L'UNICEF adopte également une approche transformative en matière de genre pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités qui affectent la santé reproductive³³. Cela inclut des efforts pour améliorer l'accès des adolescentes aux services de santé et pour changer les normes sociales qui limitent leurs droits. Ces initiatives illustrent l'engagement fort de l'UNICEF à promouvoir la santé reproductive et la planification familiale, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles, l'amélioration de l'accès aux soins de santé, et la lutte contre des pratiques nuisibles telles que le mariage des enfants ce qui démontre la filiation de ces programmes au projet néomalthusien tant au niveau des actions programmatiques qu'au niveau des idées qui les justifient.

En tant qu'entité subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies dédiée à la

³¹ UNICEF. "Études de cas en Approches transformatrices de genre." Rapport final, 2020. [PDF]. <https://www.unicef.org/media/127686/file/Case%20Study%20Report%20%28French%29.pdf>.

³² UNICEF. "Fécondité et planification familiale." 2020. [PDF]. <https://www.unicef.org/tunisia/media/7426/file/MICS%20Re%CC%81sume%CC%81%20Fe%CC%81condite%CC%81%20et%20planification%20familiale%20sans%20mate%CC%81rnite%CC%81%20pre%CC%81coce%20RO.pdf.pdf>.

³³ UNICEF. "Synthèse de quatre études de cas en approches transformatrices de genre." 2020. [PDF]. <https://www.unicef.org/media/127696/file/Case%20Study%20Snapshot%20%28French%29.pdf>.

promotion des droits des femmes, en particulier dans le domaine de la santé reproductive, ONU Femmes exerce un rôle paranormatif³⁴ crucial. Cette organisation s'emploie à élaborer et à promouvoir des normes internationales relatives à l'égalité des sexes, tout en s'assurant que ces normes soient intégrées dans les politiques et programmes des États membres. Cela comprend la mise en œuvre des engagements pris lors de conférences internationales, telles que la Conférence de Beijing³⁵, ainsi que l'intégration systématique de la perspective de genre dans l'ensemble des activités des Nations Unies.

ONU Femmes coordonne les efforts au sein du système des Nations Unies pour améliorer les conditions de vie des femmes. Elle collabore avec diverses agences pour promouvoir les droits des femmes, facilite l'accès aux services de santé reproductive et soutient l'élaboration de politiques inclusives. Ses initiatives incluent des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs sur la santé reproductive et la planification familiale, en mettant l'accent sur la contraception³⁶.

En somme, ONU Femmes joue un rôle crucial dans le suivi et l'évaluation des

³⁴ Les activités paranormatives des organisations internationales, souvent ignorées par la doctrine juridique en raison de leur nature non homogène, jouent un rôle crucial dans l'harmonisation des législations nationales. Elles consistent en la production de normes, lignes directrices et législations types qui influencent les comportements des États membres et assurent une autorité scientifique reconnue, agissant comme un pont entre l'action normative et opérationnelle.

³⁵ ONU Femmes. "À propos d'ONU Femmes." [ONU Femmes](<https://www.unwomen.org/fr/about-us/about-un-women>), 2023.

³⁶ Assemblée générale des Nations Unies. "Résolution 64/289: Établissement d'ONU Femmes." [UN.org](https://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/289), 2010.



avancées des nations concernant l'égalité des sexes et la santé reproductive. Cette responsabilité permet de repérer les insuffisances et de suggérer des solutions appropriées pour améliorer les conditions des femmes. En somme, ONU Femmes a un impact considérable sur la défense des droits des femmes et de la santé reproductive à l'échelle internationale.³⁷

2. La promotion de la planification familiale par l'OMS : l'universalisme appliqué dans le sud

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) joue un rôle clé en émettant des recommandations sur la planification familiale et la santé reproductive, tout en collaborant avec divers États à travers des programmes ciblés. Ces initiatives incluent la formation des professionnels de la santé et la promotion de l'accès à la contraception, en mettant l'accent sur les régions du Sud, notamment en Afrique. Les directives de l'OMS sont intégrées dans ces programmes pour favoriser des interventions basées sur des données probantes et sensibles aux inégalités de genre, afin de renforcer les pratiques recommandées en matière de planification familiale.

L'initiative dénommée Accélérateur Plus de la Planification Familiale vise à soutenir l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment les objectifs 3.1, 3.7 et 5.6, ainsi que l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'étendre la couverture sanitaire universelle à un milliard de personnes supplémentaires, conformément à son 13e Programme général de travail³⁸. Sous l'égide de l'Unité

de Soins en Contraception et Fertilité de l'OMS, qui fait partie du Département Santé et Recherche Génésiques, cette initiative témoigne de l'engagement constant de l'organisation pour l'amélioration de la santé reproductive dans les pays du Sud³⁹. Ces actions, ancrées dans le droit à la santé et la couverture médicale universelle, s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable et sont orientées par des démarches qui reflètent les intentions sous-jacentes. La mise en œuvre de ces programmes et initiatives peut être perçue comme une réalisation du projet néomalthusien, en mettant l'accent sur l'expansion de la planification familiale pour le contrôle des naissances dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie.

Les principes généraux suprêmes, tels que l'éducation et l'autonomisation des femmes pour favoriser une croissance démographique durable et stimuler le développement économique des nations, évoqués par l'OMS pour justifier la diffusion universelle de la contraception à l'échelle mondiale, en particulier dans les régions du Sud et à faible revenu, attestent que l'OMS, dans le champ de la santé génésique et de la planification familiale à travers la promotion généralisée de la contraception, représente essentiellement une matérialisation institutionnalisée du projet néomalthusien.

Conclusion

Depuis l'établissement du système des Nations Unies, des initiatives multilatérales ont été mises en place pour contrôler et limiter les naissances, ce qui apparaît

³⁷ ONU Femmes. "Génération Égalité : Rapport de redevabilité 2023." UN Women, 2023, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/generation-equality-accountability-report-2023-fr.pdf>

³⁸ OMS, projet Accélérateur Plus de la planification familiale de l'OMS Newsletter numéro 4-décembre 2023

³⁹ Dans la zone africaine, les nations suivantes sont impliquées : Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal et Tanzanie. En ce qui concerne la région sud-asiatique, on y trouve l'Inde, l'Indonésie, le Népal et le Timor-Leste. Pour la région méditerranéenne orientale, le Pakistan mérite une attention particulière.



comme une validation du projet néomalthusien, dissimulée derrière les principes universels les plus élevés relatifs aux droits de l'homme pour légitimer ces mesures.

L'exploration de l'ensemble des initiatives, recommandations et programmes des acteurs liés au système des Nations Unies montre qu'ils visent à réaliser le projet néomalthusien. Ce multilatéralisme en action se concentre principalement sur l'universalisation de la contraception, en particulier dans les pays du Sud, tout en s'appuyant sur des principes généraux relatifs aux droits de l'homme, tels que l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et les droits reproductifs.

La Commission de la population et du développement des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) collaborent pour promouvoir des politiques et des initiatives visant à assurer un accès universel à la contraception dans les États où la limitation volontaire des naissances n'est pas ancrée dans le système de croyances de la population.

La théorie néomalthusienne s'est profondément intégrée dans les divers

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Gallimard.

Boserup, E. (1965). *The conditions of agricultural growth: The economics of agrarian change under population pressure*. Aldine Publishing Company.

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Éditions du Seuil.

Bourdieu, P. (2002). *Science et réflexivité*. Raisons d'Agir Édition.

Claisse, F., & Jacquemain, M. (2008). *Épistémologie de la sociologie*. De Boeck Supérieur.

programmes du système des Nations Unies, témoignant de sa transformation en un véritable système de croyance et en un référentiel sectoriel onusien en matière de population. Cette influence met en lumière l'impact de la théorie malthusienne, qui s'est transformée en projet néomalthusien porté par des initiatives privées en Occident avant de devenir une véritable action publique internationale, représentant une forme de gestion coopérative multilatérale de la population mondiale.

Ces efforts illustrent une vision collective, d'émanation théorique economiciste et non idéologique, qui aspire à améliorer les conditions de vie des populations, à promouvoir l'égalité des sexes et à garantir un développement inclusif et respectueux des droits humains à l'échelle mondiale, malgré leur concentration principalement sur les pays du Sud. En mettant l'accent sur ces principes essentiels, les entités onusiennes cherchent à façonner un avenir où chaque individu peut prendre des décisions éclairées concernant sa santé reproductive, contribuant ainsi à la construction d'une société plus équilibrée et équitable.



Elmandjra, M. (1973). *The United Nations system: An analysis*. Faber and Faber.

Fraser, D. (Éd.). (1976). *The new poor law in the nineteenth century*. Macmillan.

Marie, H. G. (2009). *Histoire de la pensée économique*. Armand Colin.

Marx, K. (1947). *Histoire des doctrines économiques*. Costes.

Rabhi, P. (2010). *Vers la sobriété heureuse*. Éditions de l'Aube.

Robin, P. (1896). *La régénération humaine*. Éditions de la Ligue de la Régénération humaine.

Ronsin, F. (1980). *La grève des ventres : Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France (XIXe-XXe siècles)*. Aubier.

Articles

D'Arcy, F. (1977). The Malthusian League and the resistance to birth control propaganda in late Victorian Britain. *Population Studies*, 31(3), 429–448.

Denzau, A. T., & North, D. C. (1994). Modèles mentaux partagés : idéologies et institutions. *Kyklos*, 47(1), 3–31.

Fréry, J.-B. (2014). Jean-Baptiste Say et la question de la population. *Cahiers d'économie Politique*, 66(1), 69–94.

Gautier, A. (2002). Les politiques de planification familiale dans les pays en développement : du malthusianisme au féminisme ? *Lien social et Politiques*, 47, 67–81.

Hall, P. A. (1993). Policy paradigms, social learning, and the state: The case of economic policymaking in Britain. *Comparative Politics*, 25(3), 275–296.

Hecht, J., & Ledbetter, R. (1982). A history of the Malthusian League. *Population*, 37(1), 198–198.

Huzel, J. P. (1976). Malthus, the Poor Law, and population in early nineteenth-century England. *Economic History Review*, 22(3), 430–452.

Lux, A. (1998). Les ligues néo-malthusiennes françaises de 1896 à 1939 : idéologie de droite sous un manteau ouvriériste. *Cahiers québécois de démographie*, 27(2), 199–219.

Chapitres de livres

Halpern, C. (2013). Politiques publiques internationales. Dans D. Battistella (Dir.), *Relations internationales* (pp. 67–95). Ellipses.

Le Naour, J.-Y., & Valenti, C. (2003). Les néo-malthusiens et le droit à l'avortement. Dans *Histoire de l'avortement. XIXe-XXe siècle* (pp. 37–77). Le Seuil.



Ronsin, F. (1980). La classe ouvrière et le néo-malthusianisme. Dans *La grève des ventres : Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France (XIXe-XXe siècles)* (pp. 163–189). Aubier.

Documents officiels et résolutions

Assemblée générale des Nations Unies. (2010). Résolution 64/289 : Établissement d'ONU Femmes. ONU Femmes.
https://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/289

Comptes rendus du congrès mondial de la population. (1954). *Rome, 31 août-10 septembre 1954 : Communications. Volume V (Séances 20, 22, 24 et 26)*.

ONU Femmes. (2023a). À propos d'ONU Femmes. ONU Femmes.
<https://www.unwomen.org/fr/about-us/about-un-women>

ONU Femmes. (2023b). Génération Égalité : Rapport de redevabilité 2023. ONU Femmes.
<https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/generation-equality-accountability-report-2023-fr.pdf>

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2022). *World population prospects 2022: Summary of results*. United Nations.
<https://www.un.org/development/desa/pd/content/world-population-prospects-2022>

UNICEF. (2020). Études de cas en approches transformatrices de genre : Rapport final. UNICEF.
<https://www.unicef.org/media/127686/file/Case%20Study%20Report%20%28French%29.pdf>

